



Arnaque photographe avec faux n de siret

Par **bambou**, le **04/09/2008** à **13:13**

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide, Il y a 3 semaines nous avons engagé un photographe professionnel pour prendre des photos de mon cousin lors de son mariage.

Le résultat a été catastrophique (mauvais cadrage, mauvaise exposition) et les fichiers sont irrécupérables.

Je l'ai est montrer à plusieurs personnes de mon entourage et également sur un forum de photographe ils on tous dit la même chose : c'est horrible.

Ma question est la suivante : peut on récupérer l'argent que nous lui avons donné ? et comment je dois m'y prendre ?

A savoir que sur le contrat qu'il nous a donné son numero de siret correspond a son ancien métier (Architecte)

Il est également indiquer que nous avons le droit de refuser les photos (mais ce n'est pas indiquer qu il me redonne l'argent)

Pouvez vous me renseigner ?

MERCI